Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-200070266-20261012-DB_26_2026-DE

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Bien vivre chez vous
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

CIAS SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
Conseil d'administration du 12 octobre 2026

L'an 2026, le 12 octobre à 12 heures 15, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués se sont réunis en séance non publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane BRIEND.

La secrétaire de séance est Violaine CATHELIER.

MEMBRES PRESENTS

Pour le premier collège : Catherine LEMAITRE, Fanny YOUNSI, Marie-Hélène REIGNIER, Violaine CATHELIER, Loïc BARBOT, Stéphane OLLIVIER et Isabelle LE GALL
Pour le deuxième collège : Marie-Claire THERIN, Yann AUFFRET, Céline PESTEL, Jeanine HAMON, Isidore MOISAN, Annick KERVOEL et Jean-Marc GRABOWSKI.

MEMBRES EXCUSES : Stéphane BRIEND et Emma POEDRAS

Étaient également présents : Nolwenn PHILIPPOT (directrice), Nicolas LE COQ (directeur-adjoint), Florent LAMANDE (responsable des finances), Pauline CADIOU (assistante de direction), Lénaick FOURNET, (responsable de l'antenne centre), Séverine LE COQ (responsable de l'antenne littoral), Mary HAMON (responsable de l'antenne sud) et Christophe BOSCHER (directeur général adjoint de SBAA)

Nombre d'administrateurs en exercice : 17
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15 : Mme POEDRAS donne pouvoir à Mme LEMAITRE.

Délibération DB 26-2026

Objet : Délibération portant sur la Rapport d'Orientation Budgétaire 2027 du CIAS

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-200070266-20261012-DB_26_2026-DE

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le ROB doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. En outre, pour les CCAS des communes de plus de 10 000 habitants, le ROB doit présenter également la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs, notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Il s'agit ici de présenter les évolutions des principaux postes des 4 budgets (Principal, SAAD, SSIAD et PORTAGE) pour l'année à venir en respectant le délai de 2 mois avant le vote de ces budgets 2026 qui est programmé le 7 Décembre 2026.

Délibération

Après présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2027 en séance ;

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

PREND ACTE du rapport sur les orientations budgétaires 2027 du CIAS, du Service Autonomie à Domicile Aide et Soins, et du PORTAGE sur la base du rapport d'orientations budgétaires joint en annexe.

À Trégueux ; le 12 octobre 2026

La Vice-Présidente du CIAS